



Heures déclarées au fisc

Par **chantalounette**, le **09/05/2015** à **10:33**

Bonjour,

Je travaille en temps complets depuis 2013. J'ai signé un CDI de 35 h. Pour l'année 2014 j'ai été en arrêt maladie plusieurs mois. Mon employeur me déclare un certain nombre d'heures au fisc. J'ai été payé une partie par mon employeur et l'autre partie par la CPAM.

Pouvez-vous me dire si je dois maintenir le nombre d'heures ou si je dois cocher la case à plein temps ?

Cordialement.